



Chancellerie des universités de Paris

Prix 2013



en Sorbonne
le 2 décembre 2013



Prix attribués par la Chancellerie des universités de Paris

ANNÉE 2013

La Chancellerie des universités de Paris, dépositaire des traditions de l'ancienne Université de Paris, distribue des prix provenant de dons et de legs consentis à l'ancienne Université de Paris ou à certains établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France.

44 prix portant le nom de "Prix solennels de Chancellerie" et 5 prix de thèse André ISORÉ en Droit privé sont décernés en 2013 à des étudiants ayant soutenu une thèse au cours de l'année civile 2012, dans une université de la région Île-de-France, à l'École des hautes études en sciences sociales, à l'Institut national des langues et civilisations orientales, à l'École pratique des hautes études, à l'Institut d'études politiques de Paris, au Muséum national d'Histoire naturelle ou, pour le prix Mariani/Louis Forest, dans tous les établissements d'enseignement supérieur français.

Ces prix de Chancellerie d'un montant unitaire de 10 000 € pour les prix solennels et 2000 € pour les prix de thèse ont pour finalité de récompenser l'excellence de la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat soutenue au cours de l'année 2012.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, avant la fin du mois d'avril, auprès des établissements dans lesquels les étudiants sont inscrits ou étaient inscrits au moment de la soutenance de leur thèse. Ces aides ou ces distinctions sont attribuées, après un premier choix effectué par les établissements concernés, par des jurys composés chacun d'au moins trois personnalités qui sont, soit professeurs d'université, soit membres de l'un des grands corps de l'État ou de l'Institut de France. Dans certains cas, les personnalités sont choisies par un jury prévu dans l'acte de donation.

La cérémonie de remise des Prix se déroule en Sorbonne
lundi 2 décembre 2013 à l'invitation de Monsieur François WEIL,
Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris.

Conseil d'administration de la Chancellerie des universités de Paris

Composition

MEMBRES DE DROIT

M. François WEIL, *Recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris*

Mme Marie-Laure COQUELET, *Vice-chancelier des universités de Paris*

M. Philippe BOUTRY, *Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

M. Guillaume LEYTE, *Président de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas*

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, *Présidente de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle*

M. Barthélémy JOBERT, *Président de l'Université Paris Sorbonne*

M. Frédéric DARDEL, *Président de l'Université Paris Descartes*

M. Jean CHAMBAZ, *Président de l'Université Pierre et Marie Curie*

Mme Christine CLERICI, *Administratrice provisoire de l'Université Paris Diderot*

M. Laurent BATSCH, *Président de l'Université Paris Dauphine*

Mme Sylvie SANCHEZ, *Administratrice générale des finances publiques, responsable du pôle fiscal Paris Centre et des services spécialisés*

MEMBRES DE DROIT EN FORMATION ÉLARGIE POUR LES MATIÈRES RELATIVES À L'INDIVISION

(article 5 du décret n° 2002-520 du 10 avril 2002 modifiant le décret n° 71-1005 du 30 décembre 1971)

Mme Danielle TARTAKOWSKY, *Présidente de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis*

M. Jean-François BALAUDÉ, *Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

M. Jacques BITTOUN, *Président de l'Université Paris Sud*

M. Luc HITTINGER, *Président de l'Université Paris Est Créteil Val-de-Marne*

M. Jean-Loup SALZMANN, *Président de l'Université Paris 13 Paris Nord*

MEMBRES NOMMÉS PAR LE RECTEUR CHANCELIER

(arrêté rectoral pris en application de l'article 9 du décret n°97-1190 du 24 décembre 1997)

Mme Laure BÉDIER, *Maître des requêtes au Conseil d'État, Directrice des affaires juridiques de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris*

M. Pierre GRÉGORY, *Professeur des universités, Membre de la Commission interministérielle pour la conservation du patrimoine artistique national*

M. Hervé MACHI, *Magistrat, Directeur des affaires juridiques, internationales et de l'expertise de la CNIL*

M. Yann PÉTEL, *Conseiller-maître à la Cour des comptes*

M. Jacques SALLOIS, *Président de la Commission de récolement des dépôts d'oeuvres d'art*

M. Philippe TAQUET, *Président de l'Académie des sciences*

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

M. Philippe PARINI, *Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris*

Mme Bernadette PETIT, *Secrétaire générale de la Chancellerie des universités de Paris*

M. Jean-Luc PÉCHEUR, *Agent comptable de la Chancellerie des universités de Paris*

Déroulement de la cérémonie solennelle	p. 6
Le mot du Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris	p. 7

Présentation des lauréats

Droit et Sciences politiques

Prix AGUIRRE-BASUALDO/RUBINSTEIN	p. 10
Prix Louis FOREST/PICARD	p. 10
Prix MARIANI/Louis FOREST	p. 11
Prix AGUIRRE-BASUALDO	p. 11
Prix André ISORÉ en Droit privé ¹	p. 12

Sciences économiques et Gestion

Prix AGUIRRE-BASUALDO	p. 18
Prix Louis FOREST	p. 19
Prix Louis FOREST/AGUIRRE-BASUALDO	p. 20
Prix PIROU/AGUIRRE-BASUALDO	p. 20

Prix en Médecine

Prix Gustave ROUSSY/AGUIRRE-BASUALDO	p. 22
Prix AGUIRRE-BASUALDO/ROBIN	p. 22
Prix Louis FOREST	p. 23
Prix Louis FOREST/KUNTZ-CHAGNIOT	p. 24
Prix Suzy et Guy HALIMI/AGUIRRE-BASUALDO	p. 25

Prix en Sciences

Prix ARCONATI-VISCONTI	p. 28
Prix PERRISSIN-PIRASSET	p. 28
Prix PERRISSIN-PIRASSET/SCHNEIDER	p. 29
Prix THIESSÉ de ROSEMONT/DEMASSIEUX	p. 29
Prix Louis FOREST	p. 30
Prix AGUIRRE-BASUALDO	p. 31

Prix en Lettres et Sciences humaines

Prix BENABOU/AGUIRRE-BASUALDO	p. 34
Prix Louis FOREST	p. 34
Prix AGUIRRE-BASUALDO/André LABROUQUÈRE	p. 35
Prix Louis FOREST/THIESSÉ de ROSEMONT	p. 36
Prix RICHELIEU	p. 36
Prix AGUIRRE-BASUALDO	p. 37
Prix SCHNEIDER/AGUIRRE-BASUALDO	p. 40

Prix en Pharmacie

Prix AGUIRRE-BASUALDO/CANAT	p. 42
Prix RÉGNIER	p. 42
Prix RÉGNIER/Louis FOREST	p. 43

1 . Modalités spécifiques aux prix André Isoré : la Chancellerie des universités de Paris distribue cinq prix solennels d'un montant de 10 000 € et cinq prix de thèse d'un montant unitaire de 2 000 €.

Prix de la Chancellerie des universités de Paris

Présentation des membres des jurys

Droit et Sciences politiques

Prix AGUIRRE-BASUALDO/RUBINSTEIN	p. 46
Prix Louis FOREST/PICARD	p. 46
Prix MARIANI/Louis FOREST	p. 46
Prix AGUIRRE-BASUALDO	p. 46
Prix André ISORÉ en Droit privé ¹	p. 46

Sciences économiques et Gestion

Prix AGUIRRE-BASUALDO	p. 47
Prix Louis FOREST	p. 47
Prix Louis FOREST/AGUIRRE-BASUALDO	p. 47
Prix PIROU/AGUIRRE-BASUALDO	p. 47

Prix en Médecine

Prix Gustave ROUSSY/AGUIRRE-BASUALDO	p. 48
Prix AGUIRRE-BASUALDO/ROBIN	p. 48
Prix Louis FOREST	p. 48
Prix Louis FOREST/KUNTZ-CHAGNIOT	p. 48
Prix Suzy et Guy HALIMI/AGUIRRE-BASUALDO	p. 48

Prix en Sciences

Prix ARCONATI-VISCONTI	p. 49
Prix PERRISSIN-PIRASSET	p. 49
Prix PERRISSIN-PIRASSET/SCHNEIDER	p. 49
Prix THIESSÉ de ROSEMONT/DEMASSIEUX	p. 49
Prix Louis FOREST	p. 49
Prix AGUIRRE-BASUALDO	p. 49

Prix en Lettres et Sciences humaines

Prix BENABOU/AGUIRRE-BASUALDO	p. 50
Prix Louis FOREST	p. 50
Prix AGUIRRE-BASUALDO/André LABROUQUÈRE	p. 50
Prix Louis FOREST/THIESSÉ de ROSEMONT	p. 50
Prix RICHELIEU	p. 50
Prix AGUIRRE-BASUALDO	p. 50
Prix SCHNEIDER/AGUIRRE-BASUALDO	p. 51

Prix en Pharmacie

Prix AGUIRRE-BASUALDO/CANAT	p. 52
Prix RÉGNIER	p. 52
Prix RÉGNIER/Louis FOREST	p. 52

Remerciements des lauréats	p. 53
----------------------------	-------

¹ . Modalités spécifiques aux prix André Isoré : la Chancellerie des universités de Paris distribue cinq prix solennels d'un montant de 10 000 € et cinq prix de thèse d'un montant unitaire de 2 000 €.



Déroulement de la cérémonie solennelle

Remise des prix attribués par la Chancellerie des universités de Paris

La cérémonie se déroule dans le Grand Amphithéâtre, en Sorbonne.

La cérémonie débute en musique sur un morceau interprété par les étudiants de l'Orchestre et Chœur des universités et du CROUS de Paris.

Monsieur le Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris accueille et remercie les personnalités présentes.

Mme Catherine Bréchnignac, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, prononce une allocution.

Madame la Secrétaire générale de la Chancellerie lit le palmarès.

Présentation des travaux des lauréats dans les disciplines suivantes :

Droit et Sciences politiques,
Sciences économiques et Gestion,
Médecine,
Sciences,
Lettres et Sciences humaines,
Pharmacie.

Monsieur le Recteur ou le Président de l'université concernée remet au lauréat le diplôme attestant l'excellence de ses travaux de recherche.

Madame Florence DE CAIGNY, descendante de Monsieur André ISORÉ, remet les diplômes pour les prix André ISORÉ en Droit privé.

Madame Suzy HALIMI remet conjointement avec le président de l'université concernée le diplôme pour le prix Suzy et Guy HALIMI en Médecine.

Au nom de tous les lauréats, Sophie FOUGERAY, lauréate du prix Aguirre-Basualdo/Canat en Pharmacie, remercie les donateurs de la Chancellerie.

Quatuor de l'Orchestre et Chœur des universités et du CROUS de Paris

Le programme :

Premier mouvement du quatuor opus 80 de Mendelssohn

Divertimento de Mozart

Les musiciennes :

Valentina Gasparini : Violon

Perrine Kaczala : Alto

Lola Malique : Violoncelle

Céline Padrona : Violon

Le Mot du Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris

La Chancellerie des universités de Paris est heureuse de vous accueillir aujourd'hui dans ce Grand Amphithéâtre de la Sorbonne à l'occasion de la remise de ses prix solennels. Ces prix récompensent le meilleur de la recherche universitaire dans tous les grands domaines : droit et sciences politiques, sciences économiques et gestion, médecine, sciences et pharmacie, lettres et sciences humaines.

Cette belle cérémonie perpétue chaque année la tradition d'excellence de l'ancienne Université de Paris dont le patrimoine demeure aujourd'hui un bien commun. Ce patrimoine est le précieux héritage du prestige de l'enseignement supérieur et de la recherche à Paris. De nombreux donateurs, illustres ou moins connus, ont souhaité lui rendre hommage en contribuant au rayonnement de nos universités. Leur générosité a fait d'eux les mécènes des jeunes chercheurs du XXI^e siècle.

Les prix de la Chancellerie distinguent cette année la qualité exceptionnelle des thèses soutenues en 2012 par quarante-neuf jeunes chercheurs d'Ile-de-France. Leurs travaux ont fait l'objet d'une sélection particulièrement rigoureuse : d'abord par les écoles doctorales et les conseils scientifiques de leur établissement ; puis par les jurys des prix, composés de membres de l'Institut, d'universitaires, de hauts magistrats, de grands professionnels faisant autorité dans leur domaine.

Au nom de la communauté universitaire francilienne, je tiens à féliciter chaleureusement ces jeunes chercheurs en leur adressant tous mes vœux de réussite dans leurs recherches à venir et en leur souhaitant de connaître ce bonheur profond que procure la recherche.

François WEIL
*Recteur de l'académie,
Chancelier des universités de Paris*



Catherine Bréchignac



Directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS, Ambassadeur délégué à la science, la technologie et l'innovation depuis janvier 2010, présidente du CNRS de 2006 à 2010, présidente de l'ICSU (Conseil international de la science) de 2008 à 2011, directeur général du CNRS de 1997 à 2000, membre de l'Académie des technologies de France depuis 2000, ainsi que d'Académies étrangères. Membre de l'Académie des sciences depuis 2005, elle est secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences depuis le 1^{er} janvier 2011.

Activités scientifiques. Domaines de recherche

Catherine Bréchignac a commencé ses travaux de recherche aux frontières de la physique atomique en interface avec la physique nucléaire. Depuis 1981, elle a développé *la physique des agrégats* dans un domaine de taille fondamentale pour comprendre les propriétés des systèmes aux échelles intermédiaires entre physique atomique et physique du solide, agrégats qui sont les précurseurs des nano-objets. Plus de 150 publications scientifiques, plus de 150 conférences invitées dans des congrès internationaux ou cours dans des écoles d'été. 6 ouvrages de revue comme auteur ou éditeur. Des collaborations effectives menées avec plus d'une vingtaine de groupes étrangers dont certaines au travers de 8 contrats européens.

Distinctions scientifiques. Distinctions honorifiques

Docteur Honoris Causa de plusieurs universités (Université de Berlin en 2003, Georgia Tech Institute –USA en 2006, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne en 2007), Catherine Bréchignac a reçu plusieurs distinctions scientifiques : Prix de l'Académie des Sciences (1991), Médaille d'argent du CNRS (1994), James Frank lecture Israël Academy of sciences and humanities (2001), Prix et médaille Holweck (2003), ainsi que des distinctions honorifiques (Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite, Officier des Arts et Lettres).



Droit et Sciences Politiques

Huit prix solennels et cinq prix de thèse

Prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein

[1 prix en Droit]

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925 par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le legs RUBINSTEIN a été consenti à l'Université de Paris par Jacques RUBINSTEIN, le 12 juin 1963, pour honorer la mémoire de Lew, Marie et Jeanne RUBINSTEIN.



Le prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein en Droit a été attribué à
Monsieur François BLANC

de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas pour sa thèse « Les engagements dans le droit français des concentrations ».

2013 : Enseignant contractuel à l'Université Paris-Dauphine

Les engagements dans le droit français des concentrations

Dans le silence de la loi, tout se passe comme si l'administration se servait des concentrations d'entreprises comme d'un vecteur de construction d'un marché concurrentiel. Le procédé est subtil : il repose sur les « engagements » que les parties à la concentration forment lors de l'autorisation de leur opération. Une fois émis, ceux-ci se transforment en une mesure de police économique contraignant les parties, d'une part dans leurs contrats avec d'autres opérateurs et, d'autre part, dans leurs rapports à l'administration. L'intervention de celle-ci en ressort bien plus étendue que ce que la lecture de la loi permet d'envisager ; et elle étonne eu égard à l'orientation libérale de l'économie contemporaine, laquelle ne va manifestement pas de pair avec le désengagement de l'État.

Prix Louis Forest / Picard

[1 prix en Droit Public ou Civil]

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Maurice PICARD était professeur à la Faculté de Droit de Paris. Décédé le 5 juillet 1968, il a consenti un legs en 1967 à cette Faculté.



Le prix Louis Forest / Picard en Droit Public ou Civil a été attribué à
Monsieur Bruno DEMONT

de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas pour sa thèse « L'aléa dans le contrat d'assurance ».

2013 : Elève-avocat de l'École de Formation professionnelle des Barreaux de Paris

L'aléa dans le contrat d'assurance

L'aléa, véritable « cœur » du contrat d'assurance, ne finit pas de susciter les interrogations lorsqu'il s'agit de préciser plus techniquement son rôle et sa raison d'être au sein des contrats aléatoires, et plus particulièrement en matière d'assurance vie. Objet d'un impressionnant nombre d'études depuis plusieurs années, il s'invite encore dans les colloques et les ouvrages les plus récents. La présente thèse propose un autre regard sur cette problématique, en substituant à l'« approche obligationnelle » classique, focalisée sur le déséquilibre des obligations des parties, caractéristique des contrats aléatoires, une « approche réelle » analysant le contrat d'assurance comme une « cession de risque », selon une idée couramment admise par les praticiens de l'assurance. Elle s'attache à mettre en évidence ses avantages, dans le but de redonner une cohérence d'ensemble à la matière, tout en l'adaptant aux réalités économiques de notre temps.

Prix Mariani / Louis Forest

(1 prix en Droit de la Mer)

Georgette MARIANI avait manifesté, par testament du 8 mars 1980, son intention de laisser une somme pour la création d'un Prix récompensant une étude sur le droit de la mer. Son vœu fut exaucé par sa mère et son frère qui ont fait à la Chancellerie des universités de Paris une donation servant à constituer un prix national en droit de la mer.

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Mariani / Louis Forest en Droit de la Mer a été attribué à

**Monsieur Paul
VON MÜHLEND AHL**

de l'Université Paris Sud pour sa thèse « L'équidistance dans la délimitation des frontières maritimes. Étude de la jurisprudence internationale ».

2013 : Élève-avocat de l'École de Formation professionnelle des Barreaux de Paris et assistant juridique auprès du cabinet Hogan Lovells

L'équidistance dans la délimitation des frontières maritimes. Étude de la jurisprudence internationale

La délimitation des frontières maritimes revêt une importance capitale pour la communauté internationale. En l'absence de directives claires issues du droit international sur comment celle-ci doit être effectuée, c'est la jurisprudence qui a consacré la règle de l'équidistance/circonstances pertinentes. Celle-ci dispose que toute délimitation maritime doit débiter, provisoirement, par le tracé d'une ligne d'équidistance. Ensuite, il convient d'examiner si, pour arriver à un résultat équitable, il est nécessaire de déplacer cette ligne.

En dépit de son apparente simplicité, la mise en oeuvre de cette règle soulève un grand nombre de difficultés d'ordre technique qui doivent être résolues à l'aide d'experts pour que la décision puisse être traduite de manière satisfaisante sur le « terrain ».

Prix Aguirre-Basualdo

(1 prix en Droit et Sciences Politiques)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925 par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Non attribué

Prix André Isoré

en Droit privé

(5 prix solennels)

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.



Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Géraldine AÏDAN

de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour sa thèse
« Le fait psychique, objet des normes juridiques ».

2013 : Chargé d'enseignement, Université Paris Est Créteil Val-de-Marne

Le fait psychique, objet des normes juridiques

Ce travail de recherche, intitulé « Le fait psychique, objet des normes juridiques », a eu pour ambition d'identifier et de décrire objectivement les normes juridiques concernant cet aspect éminemment subjectif de la personne : sa dimension psychique. Il vise à montrer comment et dans quelles mesures le fait psychique devient, et cela de plus en plus, un objet des normes juridiques, du droit français comme de la Convention européenne des droits de l'homme. La thèse contribue ainsi à démontrer l'émergence d'une « personne psychique » dans le droit, permettant de renouveler le langage doctrinal en la matière. La vie psychique dans ses différentes dimensions pénètre ainsi progressivement dans le droit transformant tout à la fois le droit lui-même et le sujet de droit.



Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Caroline COUPET

de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas pour sa thèse
« L'attribution du droit de vote dans les sociétés ».

2013 : Maître de conférences à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

L'attribution du droit de vote dans les sociétés

Étudier l'attribution du droit de vote dans les sociétés suppose de déterminer les principes qui sous-tendent et qui justifient l'octroi du droit de vote aux associés. Le droit de vote est attribué à l'associé, propriétaire de parts sociales ou d'actions parce qu'il supporte « l'aléa social ». Mais nombreuses sont les pratiques permettant à un associé de s'exonérer de cet aléa tout en conservant le droit de vote - c'est ce qui a été dénommé « vote vide » ou « empty voting ». Il s'est agi d'analyser en détail les techniques utilisées pour ce faire et de proposer des voies de rénovation des principes d'attribution du droit de vote, afin de réconcilier l'aléa social et le droit de vote.

Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien, se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.



Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Monsieur Charles GIJSBERS

de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas pour sa thèse
« Sûretés réelles et Droit des biens ».

2013 : Maître de conférences à l'Université de Paris 2 Panthéon-Assas

Sûretés réelles et Droit des biens

Propriété, droit réel sur la chose d'autrui, droit de suite, droit de préférence, possession, meubles, immeubles, subrogation réelle, fongibilité,... la liste est longue des concepts forgés par le droit des biens que sollicitent les sûretés réelles, non parfois sans les malmener, afin d'atteindre leur finalité propre qu'est la garantie du paiement des créances de somme d'argent. Après plusieurs thèses, articles et monographies consacrés à tel ou tel aspect de ces interactions, la présente thèse livre une théorie générale des rapports noués entre les deux disciplines afin de mettre en évidence leurs points de rencontre, leurs points de divergence et, le cas échéant, de possibles enrichissements réciproques.

Directeur de thèse :
Monsieur Michel GRIMALDI



Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Monsieur Stéphane VERNAC

de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense pour sa thèse
« Le pouvoir d'organisation. Au croisement du droit du travail et du droit des sociétés ».

2013 : Post-doctorat à l'École des Mines de Paris – Qualifié aux fonctions de Maître de conférences

Le pouvoir d'organisation. Au croisement du droit du travail et du droit des sociétés

Le droit du travail s'est construit sur la reconnaissance, depuis la fin du XIX^e siècle, du pouvoir de direction de l'employeur. C'est un autre pouvoir, situé au croisement du droit du travail et du droit des sociétés, que cette recherche propose d'identifier : le pouvoir d'organisation. Il désigne l'ensemble des prérogatives par lesquelles s'exerce un pouvoir sur l'organisation de la direction d'une société. Pouvoir sur le pouvoir, le pouvoir d'organisation ne s'exerce plus sur le travail mais sur sa direction. Il permet de rendre compte des transformations du pouvoir dans l'entreprise et invite à repenser l'imputation des responsabilités au-delà de l'employeur.

Directeur de thèse :
Monsieur Antoine LYON-CAEN

Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien, se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.



Le prix solennel André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Vanessa ZENCKER

de l'Université Paris Descartes pour sa thèse « Les rapports du droit et de l'économie ».

2013 : Chargée de Travaux dirigés à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université Paris Sorbonne

Les rapports du droit et de l'économie

La crise économique met en question les rapports du droit et de l'économie. Comme le libéralisme économique ne peut prospérer que si le droit assure les conditions matérielles nécessaires à son maintien, le *Law and Economics*, le droit économique et de la régulation ainsi que la théorie allemande des systèmes auto référés, ont façonné notre matière afin qu'elle puisse s'adapter au courant économique dominant.

Il ressort de l'analyse et de la confrontation de ces différentes théories du droit que d'une part, les rapports des deux disciplines sont marqués par la rationalité, et d'autre part, qu'il appartient au juge de mettre en oeuvre ce principe d'efficience économique. Or, réduire le droit au calcul revient à nier les valeurs communes de justice qu'il peut promouvoir. Par le recours à la dialectique, cette étude montre qu'une mondialisation du droit par l'économie est envisageable.

Prix André Isoré

en Droit privé

(5 prix de thèse)



Le prix de thèse André Isoré en Droit privé a été attribué à

Madame Cécile HABLOT

de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas pour sa thèse « De la norme privée à la norme publique en droit du travail ».

2013 : Chargée de cours et de travaux dirigés à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

De la norme privée à la norme publique en droit du travail

La convention collective revêt une nature particulière. Norme privée, elle emporte, à l'égard des salariés, les effets d'un règlement. Au-delà, l'intervention d'une autorité publique peut provoquer sa métamorphose.

L'extension et l'élargissement conduisent à une métamorphose : un arrêté ministériel déploie les effets de la convention évinçant totalement son effet relatif. Mais le glissement de la norme privée vers la norme publique n'est pas complet. Une situation hybride est créée. Quels liens entretiennent la convention et l'arrêté ? De la norme privée à la norme publique, le glissement est alors complet lorsque la substance d'un accord collectif est reprise dans une loi. La participation des partenaires sociaux à la confection de la loi a reçu consécration législative avant son éventuelle constitutionnalisation. La conception de l'intérêt général et la place du Parlement sont au cœur de l'étude.

Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien, se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.



Le prix de thèse André Isoré en Droit privé
a été attribué à

**Monsieur Nicolas
LAURENT-BONNE**

de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas pour sa thèse
« Les donations entre époux. Doctrine, coutumes et législation
(XII^e-XVI^e siècle) ».

*2013 : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université
Paris 2 Panthéon-Assas*

Les donations entre époux. Doctrine, coutumes et législation
(XII^e-XVI^e siècle)

Au lendemain de la renaissance juridique du XII^e siècle et de la redécouverte des compilations de Justinien, les juristes médiévaux s'attachent à bâtir un principe général de prohibition des donations entre époux. Dès la première moitié du XIII^e siècle, civilistes et canonistes assouplissent cependant les restrictions, passant ainsi d'une prohibition stricte à un simple système de révocabilité. Les praticiens français, répondant aux demandes de conjoints soucieux de protéger le survivant, ont contribué à l'affaiblissement des entraves romaines et canoniques : serment promissoire, clause de renonciation, donation par personne interposée constituent autant d'expédients, parfois même empiriques et frauduleux. En dépit de ce long glissement doctrinal et des palliatifs élaborés par les notaires, des interdictions ont longtemps persisté dans la plupart des législations territoriales, rédigées et inlassablement réformées à l'aune du droit romain, du Moyen Âge central au début de l'Époque moderne.

Directeur de thèse :
Monsieur Franck ROUMY



Le prix de thèse André Isoré en Droit privé
a été attribué à

**Madame Ariane
PÉRIN-DUREAU**

de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour sa thèse
« L'obligation fiscale à l'épreuve des droits et libertés
fondamentaux ».

*2013 : Maître de conférences en droit privé à l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

L'obligation fiscale à l'épreuve des droits et libertés
fondamentaux.

L'obligation fiscale est indispensable au fonctionnement de l'État et lui permet ainsi d'assurer ses obligations envers les citoyens. Légitimant l'impôt, la protection des droits et libertés fondamentaux limite toutefois la puissance fiscale de l'État. L'ingérence fiscale dans les droits et libertés fondamentaux ne doit pas seulement être justifiée par un intérêt légitime mais doit encore demeurer proportionnée au but recherché. L'étude permet de déceler les critères permettant d'assurer la proportionnalité de cette atteinte. Celle-ci peut ainsi être vérifiée à l'aune de deux principes : le principe d'égalité, lequel contraint le législateur fiscal à traiter de manière identique l'ensemble des contribuables se trouvant dans une situation comparable ; le principe de neutralité, lequel garantit le prélèvement effectif de l'impôt dû au moyen d'une sanction sévère des comportements d'évitement de l'impôt.

Directeur de thèse :
Monsieur Philippe NEAU-LEDUC

Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien, se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.



Le prix de thèse André Isoré en Droit privé
a été attribué à

Madame Isabelle SERANDOUR

de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour sa thèse « La cause dans la délégation ».

2013 : Maître de conférences à l'Université de Rennes 1

La cause dans la délégation

D'origine romaine, la délégation paraît être restée insensible à la promotion de la cause comme condition de validité des conventions. Souvent dénoncée, cette apparente indifférence méritait d'être vérifiée. La cause éclaire la notion de délégation. En tant que finalité de l'opération, elle en dévoile les traits et les buts. Entendue comme l'intérêt poursuivi par le contractant, la cause explique le recours à la délégation et en souligne l'originalité au sein des opérations juridiques voisines. La cause fonde également le régime de la délégation. Condition de validité de la délégation, la cause interfère aussi sur son contenu car elle justifie la création d'une obligation nouvelle liant le délégué au délégataire. La cause est encore au cœur des effets de la délégation, de ceux qui se déploient dans la période qui succède immédiatement à sa conclusion à ceux qui se manifestent lors de son dénouement.



Le prix de thèse André Isoré en Droit privé
a été attribué à

Madame Elsa SUPLOT

de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour sa thèse « Les tests génétiques - Contribution à une étude juridique ».

2013 : Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les tests génétiques - Contribution à une étude juridique

Cette thèse se concentre sur les tests génétiques à caractère médical et n'est donc qu'une contribution à l'étude juridique des tests génétiques. La première partie de l'étude, centrée sur la protection de l'autonomie de la personne, tend à justifier, en droit interne comme en droit international, « l'exceptionnalisme de l'information génétique », c'est-à-dire, le traitement particulier de cette information par rapport aux autres données de santé. Sans remettre en cause cette protection, la seconde partie se montre plus nuancée en présence d'intérêts collectifs liés à l'utilisation de l'information génétique. L'étude présente les risques de dérive, telle la discrimination génétique, mais également les enjeux pour la santé d'un usage raisonné de l'information génétique. Ainsi, cette thèse entend montrer l'utilité d'une politique publique des tests génétiques comme élément d'une politique de santé publique.



2013

Sciences économiques et Gestion

Six prix de Chancellerie

Prix Aguirre-Basualdo

(3 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

Monsieur Luke HAYWOOD

de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour sa thèse
« La qualité de l'Emploi dans le Marché du Travail ».

2013 : Post-doctorat au DIW, Berlin

La qualité de l'Emploi dans le Marché du Travail

Quel rôle ont les caractéristiques non-matérielles dans le choix d'un emploi ? Ces aspects, le plaisir ou le désagrément du travail en lui-même ou l'environnement physique d'un emploi, sont difficiles à mesurer. Cette thèse exploite des évaluations subjectives afin d'analyser l'importance qu'accordent les salariés à ces aspects. La modélisation économétrique prend en compte que les entreprises ajustent leur salaire en fonction de l'attractivité d'un poste et qu'il est coûteux de s'informer sur les offres d'emplois, ce qui génère une certaine inertie.

En plus de la valorisation des caractéristiques non-matérielles, nous montrons que le patrimoine augmente le poids accordé à ces caractéristiques, en accord avec l'idée que de bonnes conditions de travail ne sont pas la priorité des bas salaires.



Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

Monsieur Mathieu PARENTI

de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour sa thèse
« De la concurrence monopolistique à la concurrence oligopolistique : une application au commerce international ».

2013 : Assistant Professor, Université Catholique de Louvain

De la concurrence monopolistique à la concurrence oligopolistique : une application au commerce international

Cette thèse étudie l'impact du commerce international sur la structure de marché et le bien-être social. Nous explorons l'effet du libre-échange dans le cadre de la concurrence monopolistique - lorsque de nombreuses firmes sont en concurrence entre elles, chacune gardant un pouvoir de monopole sur sa propre variété. Nous montrons que l'équilibre de marché est entièrement déterminé par les préférences des consommateurs et non par les caractéristiques des firmes. Néanmoins, bien que la mondialisation mette en concurrence un grand nombre de firmes, une grande partie des flux commerciaux s'explique par une poignée de firmes seulement, ce qui pose la question de la pertinence de la concurrence monopolistique. Une structure de marché alternative, hybride, empruntant à la fois des éléments à la concurrence monopolistique et à l'oligopole est proposée pour une analyse du commerce international.

Prix Aguirre-Basualdo

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à
Madame Ludivine REDSLOB

de l'Université Paris-Dauphine pour sa thèse « Construction de l'identité professionnelle des contrôleurs de gestion dans un contexte où la performance financière est en quête de légitimité : le cas des armées françaises. ».

2013 : Professeur assistant EMLyon Business School

Construction de l'identité professionnelle des contrôleurs de gestion dans un contexte où la performance financière est en quête de légitimité : le cas des armées françaises

Notre thèse pose la question de recherche suivante : comment les contrôleurs de gestion construisent-ils leur identité professionnelle dans un milieu où la performance financière est en quête de légitimité ? Cette question est documentée à travers un cadre d'analyse qui permet d'étudier la construction de l'identité professionnelle à partir de l'articulation de deux trajectoires : une trajectoire biographique qui permet d'assurer la continuité entre le passé, le présent et le futur de l'individu et une trajectoire relationnelle qui tente de mettre en cohérence l'identité revendiquée par l'individu et l'identité qui lui est assignée. Nous tentons ensuite de répondre à notre question en étudiant le cas des contrôleurs de gestion des armées françaises. Nous mettons alors en valeur l'existence de trois catégories de contrôleurs de gestion revendiquant des identités différentes, vivant des crises identitaires aux causes diverses et mettant en place des stratégies identitaires souvent divergentes dont les interactions ont un impact sur l'institutionnalisation et l'appropriation du contrôle de gestion

Directrice de thèse :
Monsieur Catherine KUSZULA

Prix Louis Forest

[1 prix]

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Sciences économiques et Gestion a été attribué à
Monsieur Julien PELLEFIGUE

de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas pour sa thèse « Théorie économique de la Réglementation des prix de transfert ».

2013 : Economiste dans une société de conseil

Théorie économique de la Réglementation des prix de transfert

Le terme de « prix de transfert » désigne le prix des transactions conclues entre les filiales d'une même entreprise multinationale. La thèse traite, sous un angle essentiellement normatif, de la problématique de réglementation de ces prix, c'est-à-dire de la détermination du mode de partage optimal du profit – et donc de la base taxable – d'un groupe entre ses filiales. Après avoir établi l'effet de la réglementation des prix de transfert sur les décisions de production et d'investissement des entreprises, la thèse s'attache à tracer les contours d'un projet de réglementation optimale, fondé sur le concept d'équité inter-nations de Musgrave, rendu opérationnel à l'aide des outils de la théorie des jeux coopératifs, et notamment de la valeur de Shapley.

Directeur de thèse :
Monsieur Laurent BENZONI

Prix Louis Forest / Aguirre-Basualdo

[1 prix]

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Louis Forest / Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

**Madame Céline
GRISLAIN-LETREMY**

de l'Université Paris-Dauphine pour sa thèse « Assurance et prévention des catastrophes naturelles et technologiques ».

2013 : Économiste au département des études économiques de l'Insee

Assurance et prévention des catastrophes naturelles et technologiques

Les catastrophes naturelles et industrielles sont des risques majeurs qui ont pour particularité commune d'avoir une forte empreinte géographique. Leur principale différence est que l'indemnisation des risques naturels repose sur la solidarité, alors que les risques industriels relèvent de la responsabilité privée de l'industriel. Cette thèse apporte des éléments d'évaluation des politiques publiques de prévention et de couverture des risques naturels et technologiques. Chacun des chapitres propose des éléments d'évaluation de ces politiques en analysant notamment les liens entre politiques d'assurance et d'urbanisme, entre politiques d'assurance et de prévention collective, entre politiques d'assurance et d'aides publiques, entre politiques de prévention et immobilier. Les différents chapitres prennent en compte les liens entre les politiques publiques nationales et locales.

Prix Pirou / Aguirre-Basualdo

[1 prix]

Monsieur Gaëtan PIROU était professeur à la faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris. Ce legs a été consenti le 23 mars 1964 par sa veuve, Madame Marcelle, Marguerite PIROU née DUPUIS.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Pirou / Aguirre-Basualdo en Sciences économiques et Gestion a été attribué à

**Madame Urszula
SZCZERBOWICZ**

de l'Institut d'études politiques de Paris pour sa thèse « Politiques monétaires non conventionnelles ».

2013 : Économiste au Centre français d'étude et de recherche en économie internationale

Politiques monétaires non conventionnelles

Cette thèse étudie les politiques monétaires non conventionnelles. Tout d'abord, nous apportons de nouveaux résultats empiriques sur l'efficacité des mesures non conventionnelles. Nous concluons que les achats directs d'actifs à long terme diminuent les taux d'intérêt à long terme, en particulier en présence de risque pays élevé, tandis que les facilités de liquidité n'ont eu qu'un faible impact sur les tensions sur le marché interbancaire. Ensuite, un cadre théorique prenant en compte l'anticipation des investisseurs concernant une probabilité de réalisation d'un désastre économique est proposé. L'introduction de cette probabilité permet de modéliser l'augmentation des primes de risque qui a motivé les interventions monétaires non conventionnelles. Dans ce modèle, un accroissement de la probabilité de désastre s'avère suffisant à générer une récession sans occurrence effective de ce désastre.



2013

Médecine

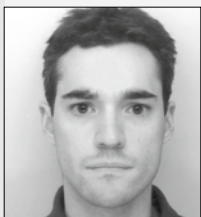
Sept prix de Chancellerie

Prix Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo

(1 prix spécialisé en cancérologie)

Gustave Samuel ROUSSY (1874-1948) fut Recteur de l'Académie de Paris de 1937 à 1947. Le legs à l'ancienne Université de Paris a été consenti le 10 juillet 1965 par sa veuve, Madame Marguerite ROUSSY née THOMSON, décédée le 22 novembre 1967.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo
en Médecine a été attribué à

Monsieur Julien ABLAIN

de l'Université Paris Diderot pour sa thèse « Analyse de
la signalisation acide rétinolique dans la leucémie aigüe
promyélocytaire ».

*2013 : Post-doctorat au laboratoire du Professeur Leonard Zon (Boston
Children's Hospital, Harvard University)*

Analyse de la signalisation acide rétinolique dans la leucémie aigüe promyélocytaire

La leucémie aigüe promyélocytaire (LAP) est due à l'expression dans des cellules sanguines d'une protéine aberrante : PML/RARA, qui provoque un blocage de leur différenciation et une augmentation de leur auto-renouvellement, c'est-à-dire de leur capacité à se diviser indéfiniment. Nous avons démontré que l'efficacité clinique de l'acide rétinolique sur la LAP passe par l'abrogation de l'auto-renouvellement des cellules leucémiques, et non par leur différenciation. De plus, nous avons identifié le mécanisme moléculaire responsable de cette abrogation. Il implique la dégradation de PML/RARA puis une cascade protéique spécifique dont l'activation pharmacologique dans d'autres cancers pourrait se révéler bénéfique.

Prix Aguirre-Basualdo / Robin

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le legs ROBIN a été consenti en 1960 à la faculté de Médecine par la veuve de Pierre ROBIN, Madame Clémentine ROBIN née CHARTIER.



Le prix Aguirre-Basualdo / Robin en
Médecine a été attribué à

**Madame Florentia
KAGUELIDOU**

de l'Université Paris Descartes pour
sa thèse « Optimiser l'évaluation des médicaments en
néonatalogie : l'exemple des médicaments anti-infectieux ».

*2013 : Post-doctorat à l'Hopital Universitaire Erasmus MC, Rotterdam,
Pays-Bas*

Optimiser l'évaluation des médicaments en néonatalogie : l'exemple des médicaments anti-infectieux

La population néonatale est une population pédiatrique particulièrement vulnérable car immature. L'objectif de cette thèse est d'analyser les différentes étapes de l'évaluation des médicaments chez le nouveau-né et de discuter les méthodes permettant de les optimiser, en centrant la réflexion sur les médicaments anti-infectieux. 1) Analyse des pratiques d'utilisation des médicaments en néonatalogie. L'enquête européenne sur l'utilisation de la ciprofloxacine et du fluconazole dans les unités de soins intensifs néonatales a mis en évidence la grande variabilité des prescriptions. 2) Recueil et analyse des données disponibles illustrés par la revue exhaustive de la littérature sur l'utilisation de la ciprofloxacine pour le traitement d'infections néonatales à germes Gram négatif, 3) Détermination de la posologie adéquate par l'implémentation d'outils de modélisation. L'étude d'évaluation externe des modèles pharmacocinétiques de population de la vancomycine chez le nouveau-né illustre cette problématique. 4) Réalisation des essais cliniques. L'analyse des obstacles à la réalisation des essais contrôlés randomisés a permis de discuter les alternatives méthodologiques afin de contourner les difficultés pratiques, cliniques et éthiques sous-jacentes.

Prix Louis Forest

(3 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Médecine a été attribué à

Madame Amandine CREQUER

de l'Université Pierre et Marie Curie pour sa thèse
« Identification de nouvelles étiologies génétiques de sensibilité
aux infections par les EV-HPV ».

2013 : Postdoctorat au centre medical de New York University (NYU), New York, États-Unis

Identification de nouvelles étiologies génétiques de sensibilité aux infections par les EV-HPV

L'épidermodysplasie verruciforme (EV) est une maladie génétique rare caractérisée par une sensibilité anormale à un groupe spécifique de papillomavirus, les EV-HPV. Dès l'enfance, les patients infectés par ces virus développent des tâches cutanées colorées localisées sur les mains et le front, avec à terme une propagation sur l'ensemble du corps. Nous avons identifié deux nouvelles étiologies génétiques de sensibilité aux EV-HPV: deux mutations non-sens dans les gènes *ras homolog gene family, member H (RHOH)* et *mammalian STE20-like protein kinase 1 (MST1)*. Les défauts en MST1 et RHOH sont associés à un défaut développemental et fonctionnel sévère des lymphocytes T, conduisant à un large spectre de manifestations cliniques, dont une sensibilité anormale aux EV-HPV. La découverte de ces deux nouveaux défauts démontrent pour la première fois que les lymphocytes T jouent un rôle fondamental dans l'immunité contre les EV-HPV.

Directeur de thèse :
Monsieur Jean-Laurent CASANOVA



Le prix Louis Forest en Médecine a été attribué à

Madame Émilie MACE

de l'Université Paris Diderot pour sa thèse « Développement
d'une nouvelle modalité d'imagerie fonctionnelle cérébrale et
étude de l'élasticité du cerveau par ultrasons ».

2013 : Post-doctorat à l'Institut de la Vision, Paris

Développement d'une nouvelle modalité d'imagerie fonctionnelle cérébrale et étude de l'élasticité du cerveau par ultrasons

Observer le cerveau en fonctionnement est devenu un enjeu majeur en neurosciences, mais les techniques d'imagerie actuelles ont une résolution qui est limitée. Au cours de ma thèse, j'ai développé une nouvelle technique d'échographie appelée ultrasons fonctionnels (fUS) qui permet de mesurer les variations de flux sanguin dans les microvaisseaux cérébraux, liées à l'activation des neurones. Appliqués à un modèle d'épilepsie, j'ai ainsi pu visualiser la propagation d'une crise dans l'ensemble du cerveau avec une précision inégalée. Cette technique présente l'avantage d'être peu onéreuse, portable et miniaturisable. En plus des modèles animaux, elle offre des perspectives cliniques car elle est directement applicable à l'homme en pédiatrie ou en neurochirurgie.

Directeur de thèse :
Monsieur Mickael TANTER

Prix Louis Forest

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Médecine a été attribué à

Madame Yasmine ZOUGGARI

de l'Université Paris Diderot pour sa thèse « Inflammation et remodelage tissulaire post-ischémique ».

2013 : Post-doctorat à l'université de Harvard, Boston, États-Unis

Inflammation et remodelage tissulaire post-ischémique

Une perfusion inadaptée du tissu consécutive à l'occlusion d'une artère conduit à un profond remodelage de la région lésée et à la perte de fonction de l'organe atteint, notamment, le myocarde et le muscle squelettique. L'inflammation et plus particulièrement, les lymphocytes T régulateurs et les lymphocytes B, modulent la réponse inflammatoire consécutive à une ischémie du membre inférieur ou à un infarctus du myocarde. Il en résulte dans le premier cas à une altération du processus de revascularisation et dans le second à une aggravation du remodelage ventriculaire délétère et à une détérioration de la fonction cardiaque. Ces travaux de recherche ouvrent la voie vers le développement de thérapies basées sur la modulation de la réponse immuno-inflammatoire pour le traitement des pathologies cardiovasculaires ischémiques.

Prix Louis Forest / Kuntz-Chagniot

(prix qui récompense la thèse d'un jeune médecin ou chirurgien français qui aura fait faire le plus de progrès à la médecine ou à la chirurgie)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Par testament en date du 24 juillet 1970, Madame veuve CHAGNIOT née KUNTZ Yvonne a institué la faculté de Médecine de Paris légataire universelle de ses biens.



Le prix Louis Forest / Kuntz-Chagniot en Médecine a été attribué à

Madame Lucile COURONNÉ

de l'Université Paris Sud pour sa thèse « Rôle des anomalies de TET2 dans la transformation tumorale lymphoïde et myéloïde ».

2013 : Post-doctorat à Columbia University, New York, États-Unis

Rôle des anomalies de TET2 dans la transformation tumorale lymphoïde et myéloïde

Des mutations inactivatrices acquises du gène TET2 ont été décrites dans environ 20% des hémopathies myéloïdes humaines. Afin de mieux comprendre le rôle de TET2 dans l'hématopoïèse normale et pathologique, nous avons développé deux modèles murins d'inactivation de Tet2. Les souris déficientes pour Tet2 présentent une quantité supérieure à la normale de cellules hématopoïétiques immatures et avec le temps, développent des hémopathies myéloïdes qui ressemblent aux leucémies humaines. Des mutations de TET2 sont observées chez 12% des patients atteints de lymphomes T et sont significativement associées aux mutations du gène DNMT3A. Chez un certain nombre de patients, ces mutations surviennent dans une cellule hématopoïétique très immature. Nos travaux ont donc permis de poser des bases pour une meilleure compréhension de la lymphomagenèse T.

Prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo

(prix spécialisé en pneumologie, épidémiologie, maladies infectieuses,
maladies liées à la pollution, cardiologie, cancérologie)

Madame Suzy HALIMI, Professeur des Universités, Présidente honoraire de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, a fait une donation à la Chancellerie des universités de Paris pour récompenser une thèse en médecine, en mémoire de son frère, médecin, Guy HALIMI décédé prématurément.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo en Médecine a été attribué à

Madame Hélène LAUDE

de l'Université Paris Descartes pour sa thèse « Rôle du polyomavirus de Merkel dans les carcinomes à cellules de Merkel ».

2013 : Post-doctorat dans l'unité de retrovirologie moléculaire à l'institut Pasteur

Rôle du polyomavirus de Merkel dans les carcinomes à cellules de Merkel

En 2008, un nouveau virus dénommé Polyomavirus de Merkel a été découvert et suspecté d'être la cause d'une forme rare mais agressive de cancer cutané appelé carcinome de Merkel. L'objectif de notre travail était de confirmer le rôle oncogène du Polyomavirus de Merkel et d'élucider les mécanismes expliquant le développement du cancer. Nous avons montré que bien que le polyomavirus de Merkel infecte de manière silencieuse la majorité des individus, les sujets atteints de carcinome de Merkel développent vraisemblablement une infection chronique à bas bruit favorisant la survenue de remaniements du génome viral. Ces derniers s'accompagnent d'une part d'une abolition des capacités de multiplication du virus, et d'autre part d'une expression prolongée dans le temps de protéines virales stimulant la prolifération cellulaire, et constitueraient le support de la transformation tumorale.



2013

Sciences

Sept prix de Chancellerie

Prix Arconati-Visconti

[1 prix]

La marquise Marie-Louise ARCONATI-VISCONTI née PEYRAT a fait de l'Université de Paris sa légataire universelle en 1923. Avant ce testament Madame ARCONATI-VISCONTI avait fait des donations qui ont permis la création de l'Institut de Géographie et de l'Institut d'Art et d'Archéologie.



Le prix Arconati-Visconti en Sciences a été attribué à

**Monsieur Camille
DELEBECQUE**

de l'Université Paris Descartes pour sa thèse « **Optimisation et contrôle spatial intra-cellulaire de réactions métaboliques via des organelles artificielles d'ARN** ».

2013 : Président et fondateur de Synbio Consulting, premier cabinet de conseil spécialisé en biologie de synthèse

Optimisation et contrôle spatial intra-cellulaire de réactions métaboliques via des organelles artificielles d'ARN

Au sein des cellules, les voies enzymatiques sont souvent organisées spatialement sous forme de complexes, sur des structures protéiques ou dans des micro-compartiments. Cette organisation spatiale aide au déroulement optimal des réactions enzymatiques en limitant les pertes d'intermédiaires métaboliques, en isolant les voies de signalisations et en augmentant le rendement des réactions enzymatiques. Dans ce travail de thèse nous avons étudié la possibilité de créer des outils permettant de contrôler et optimiser de novo l'organisation spatiale de voies métaboliques in vivo.

Nous avons conçu et assemblé des structures d'ARN non codants utilisées comme support pour organiser le métabolisme bactérien. Ces ARNs s'assemblent spontanément in vivo en des structures avec des sites distincts d'attachement protéique. Nous démontrons l'utilité de cette approche via l'optimisation d'une voie enzymatique de synthèse de biohydrogène. Ce travail de thèse publié dans Science ouvre de nouvelles portes à la biologie de synthèse, à la biologie structurale et aux nanotechnologies.

Prix Perrissin-Pirasset

[1 prix]

Clara-Emma LANGLOIS, veuve PERRISSIN-PIRASSET est décédée le 3 mai 1935. Elle avait institué par testament l'Université de Paris légataire universelle de ses biens.



Le prix Perrissin-Pirasset en Sciences a été attribué à

Monsieur Raphaël GAUDIN

de l'Université Paris Diderot pour sa thèse « **Étude dynamique de l'Assemblage du VIH-1 dans les macrophages primaires humains** ».

2013 : Post-doctorat à Harvard Medical School, Boston, États-Unis

Étude dynamique de l'Assemblage du VIH-1 dans les macrophages primaires humains

Le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH) tue 2,5 millions de personnes chaque année.

Les traitements antirétroviraux prolongent considérablement l'espérance de vie des patients séropositifs, mais ne permettent pas de se débarrasser du virus. Les macrophages sont des cellules soupçonnées de former des réservoirs dans lesquelles le VIH persiste. Mon travail de thèse a permis de mieux comprendre les interactions particulières entre le virus et les macrophages au niveau moléculaire. J'ai développé un modèle qui permet de suivre par microscopie en temps réel l'infection de ces cellules, lesquelles sont directement dérivées de sang humain. J'ai ainsi pu identifier des protéines essentielles à la propagation et dissémination du virus, offrant de nouvelles cibles thérapeutiques de choix pour l'élaboration de traitements visant les réservoirs du VIH.

Prix Perrissin-Pirasset / Schneider

(1 prix spécialisé en mathématiques fondamentales et appliquées)

Clara-Emma LANGLOIS, veuve PERRISSIN-PIRASSET est décédée le 3 mai 1935. Elle avait institué par testament l'Université de Paris légataire universelle de ses biens.

Président directeur général de société, Joseph SCHNEIDER a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962, en souvenir de son fils Jean SCHNEIDER.



Le prix Perrissin-Pirasset / Schneider en Sciences a été attribué à

Monsieur Igor KORTCHEMSKI

de l'Université Paris Sud pour sa thèse « Conditionnement de grands arbres aléatoires et configurations planes non-croisées ».

2013 : Agrégé préparateur à l'École normale supérieure de Paris

Conditionnement de grands arbres aléatoires et configurations planes non-croisées

Le cadre général de mes travaux consiste à étudier la forme d'arbres généalogiques d'une grande population, qui se reproduit de manière asexuée et aléatoire. Une de mes contributions a été de prouver que les arbres généalogiques aléatoires ayant un grand nombre total fixe d'individus sans enfants convergent vers un arbre aléatoire généalogique limite, appelé arbre Brownien. Cette nouvelle voie de recherche permet d'obtenir d'intéressantes conséquences combinatoires et géométriques concernant les dissections aléatoires d'un polygone, qui n'avaient pas pu être obtenues en utilisant les techniques connues jusque-là. J'ai aussi obtenu de nouveaux résultats concernant le phénomène de condensation dans des arbres généalogiques aléatoires particuliers qui ressemblent à des sortes de chardons.

Directeur de thèse :
Monsieur Jean François Le GALL

Prix Thiessé de Rosemont / Demassieux

(1 prix spécialisé en mathématiques fondamentales et appliquées)

La Baronne Eugénie THIESSÉ née GEOFFROY de ROSEMONT a institué l'Université de Paris légataire universelle par testament du 10 décembre 1928.

Madame DEMASSIEUX était maître de conférences à la Faculté des sciences de Paris. Elle a consenti un legs à cette Faculté en 1959.



Le prix Thiessé de Rosemont / Demassieux en Sciences a été attribué à

Madame Laure DUMAZ

de l'Université Paris Sud pour sa thèse « Processus auto-interagissants et grandes déviations ».

2013 : Post-doctorat à l'Université de Cambridge, Grande Bretagne

Processus auto-interagissants et grandes déviations

Ma thèse porte sur divers aspects de lois et de processus non gaussiens qui partagent des propriétés de changement d'échelle où intervient l'exposant $2/3$. Les deux principaux objets probabilistes que j'ai étudiés sont :

- La loi de Tracy-Widom : C'est la loi limite de la plus grande valeur propre de matrices aléatoires des ensembles $-B$. Dans un travail en commun avec Bálint Virág, nous avons établi le comportement asymptotique de ces lois.
- Le vrai processus auto-répulsif : c'est un processus auto-interagissant qui a été introduit par Toth et Werner en 1998. Nous nous sommes intéressés à des propriétés de cet objet liées à ses trajectoires et à des calculs explicites de lois marginales (en collaboration avec Bálint Toth). Cette étude nous a aussi amenés à aborder des questions liées à la théorie des jeux.

Directeurs de thèse :
Messieurs Wendelin WERNER et Bálint TOTH

Prix Louis Forest

[2 prix spécialisés en sciences de la vie]

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Sciences a été attribué à

**Madame Anne-Florence
BITBOL**

de l'Université Paris Diderot pour sa thèse « Statistique et dynamique des membranes complexes ».

2013 : Post-doctorat en biophysique théorique, Université de Princeton, États-Unis

Statistique et dynamique des membranes complexes

Ma thèse porte sur les effets génériques de la présence d'une ou deux protéines dans une membrane biologique, et ceux d'une perturbation locale de son environnement.

J'ai montré l'importance des fluctuations d'une force analogue à la force de Casimir entre deux protéines membranaires, évalué l'intensité de cette force au-delà de sa valeur moyenne d'équilibre.

J'ai complété les modèles d'élasticité membranaire à l'échelle nanométrique, qui permettent de comprendre les déformations de l'épaisseur de la membrane par des protéines.

J'ai décrit la dynamique d'une membrane soumise à une perturbation chimique locale. Cette description théorique a été testée expérimentalement avec succès.



Le prix Louis Forest en Sciences a été attribué à

Monsieur Fabien VINCKIER

de l'Université Pierre et Marie Curie pour sa thèse « Physiologie et Physiopathologie de la reconnaissance visuelle des mots ».

2013 : Post-Doctorat au centre de recherche de l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière dans le cadre d'un poste d'accueil Inserm

Physiologie et Physiopathologie de la reconnaissance visuelle des mots

La lecture est une capacité culturelle récente (les premières traces d'écriture connues ont environ 5000 ans) mais qui suppose une expertise cérébrale au gré d'un apprentissage spécifique. Dehaene et Cohen ont suggéré le rôle clé d'une aire cérébrale située au sein du cortex occipitotemporal gauche: «l'aire de la forme visuelle des mots». Nous avons cherché à caractériser l'architecture fonctionnelle de cette aire cérébrale, les contraintes qu'elle impose à la lecture, son intégration au sein d'un réseau cortical plus vaste et les perturbations pathologiques de ce réseau. Au travers de l'étude des corrélats neuronaux de la lecture, ce travail met en évidence les mécanismes permettant de recycler des structures et mécanismes cérébraux pré-existants pour le développement d'expertises liées à un apprentissage culturel.

Prix Aguirre-Basualdo

(1 prix spécialisé en Sciences de la matière, Physique, Chimie,
Sciences de l'univers, Technologie)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences a été attribué à

Monsieur Aymeric DELTEIL

de l'Université Paris Diderot pour sa thèse « **Exaltation multicorps du couplage lumière-matière** ».

2013 : Post-doctorat au Swiss Federal Institute of Technology de Zurich

Exaltation multicorps du couplage lumière-matière

Cette thèse porte sur l'interaction lumière-matière dans des structures quantiques avec un grand nombre d'électrons. Nous démontrons que l'absorption de lumière n'est plus liée à une transition entre deux états, mais résulte d'une excitation collective du système. Plus particulièrement nous démontrons, expérimentalement et théoriquement, que dans un puits quantique de semiconducteur fortement dopé, les transitions électroniques sont couplées par l'interaction coulombienne et donnent lieu à une unique résonance optique, qui concentre toute l'interaction avec la lumière. Une des conséquences étudiées est l'établissement du régime de couplage « ultra-fort » avec un mode de microcavité, dans lequel l'intensité de l'interaction lumière-matière peut être poussée dans ses ultimes retranchements. Ce régime pourra mener à une nouvelle génération de dispositifs optoélectroniques infrarouges, basés sur le principe de superposition quantique.



2013

Lettres et Sciences humaines

Treize prix de Chancellerie

Prix Benabou / Aguirre-Basualdo

(1 prix en Histoire moderne)

Afin de perpétuer le souvenir de sa fille Mariette BENABOU, ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres, agrégée d'histoire, maître-assistante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Madame BRAUN a fait donation d'une somme d'argent à la Chancellerie des universités de Paris en 1986.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Benabou / Aguirre-Basualdo en
Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Monsieur David FEUTRY

de l'Université Paris-Sorbonne pour sa thèse « Plumes de fer et robes de papier. Logiques institutionnelles et pratiques politiques du Parlement de Paris au XVIII^e siècle ».

2013 : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université de Franche Comté

Plumes de fer et robes de papier. Logiques institutionnelles et pratiques politiques du Parlement de Paris au XVIII^e siècle

Les historiens ont souvent interprété les relations entre le Parlement et la monarchie comme une lutte amenant à la Révolution. Par orgueil, le Parlement aurait tenté de s'arroger les prérogatives royales. La réalité est plus complexe. Le Parlement n'était pas le bourreau de la monarchie. Il avait toujours cherché à l'aider dans ses choix, en lui montrant la voie qu'il trouvait la plus sage, grâce au droit et à l'histoire. L'étude institutionnelle des rouages de la cour, la mise en perspective des revenus des conseillers à travers les épices et l'analyse de la recherche d'une justification de sa fonction à travers l'histoire montrent le rôle du Parlement de Paris au XVIII^e siècle.

Prix Louis Forest

(2 prix en lettres)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Lettres a été
attribué à

Madame Karine ABIVEN

de l'Université Paris-Sorbonne pour sa thèse « L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. Un genre miniature de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1756) ».

2013 : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris-Sorbonne

L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. Un genre miniature de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1756)

S'intéresser à l'anecdote, un genre pourtant rudimentaire et souvent dérisoire, c'est se proposer de mieux connaître une des manifestations fondamentales de la rhétorique dans le discours commun. À quoi sert un tel micro-récit ? À produire de l'exemplarité ; à mettre en relief par l'efficacité d'une chute saillante un fait qui serait passé inaperçu ; à insinuer le caractère significatif d'une digression. À partir de ces fonctions, nous avons décrit le fonctionnement linguistique et rhétorique de plusieurs paradoxes : la prétention du narrateur à révéler le vrai n'empêche pas l'attraction vers les formes de l'invention (fiction, plaisanterie, satire) ; sa vocation à dire l'inédit s'accompagne d'une propension de l'anecdote à circuler, un même scénario connaissant d'innombrables variantes. La poétique et la rhétorique de ce genre dans des textes écrits entre 1650 et 1750 visent à contribuer à une histoire des cultures narratives.

Prix Louis Forest

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Lettres a été attribué à
Monsieur Simon CHEMAMA

de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle pour sa thèse
« Le théâtre de l'immanence : Du poétique au politique dans
l'œuvre de Michel Vinaver ».

*2013 : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université
Paris 3 Sorbonne Nouvelle*

Le théâtre de l'immanence : Du poétique au politique dans
l'œuvre de Michel Vinaver

Comment une œuvre d'art peut-elle agir politiquement sans être une œuvre militante ? La réponse de Vinaver, dès la fin des années 1940, est singulière : l'œuvre sera politique de par sa matérialité même (les idées seront immanentes à l'écriture) et sa portée sera d'autant plus large que l'auteur fera moins preuve de volontarisme. Notre travail a donc consisté à examiner cette matérialité. Le phénomène majeur en est le collage (juxtaposition et non-intentionnalité). Un « dépouillement » des archives était nécessaire. Si Vinaver a choisi le théâtre, c'est précisément parce qu'il s'agit du genre où l'auteur risque le moins de faire entendre sa voix, ses idées. Dans 11 septembre 2001, sa dernière pièce, il n'invente même plus, mais se contente de découper et coller ; l'auteur s'efface derrière le compositeur.

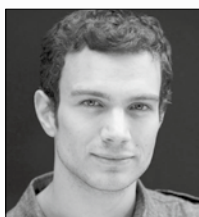
Directrices de thèse :
Mesdames Catherine NAUGRETTE et Mary L. SHAW

Prix Aguirre-Basualdo / André Labrouquère

(1 prix en lettres)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Né le 22 Juillet 1873 à DAX et décédé le 13 octobre 1955, M. Jean LABROUQUÈRE a légué à l'Université de Paris une partie de ses biens dans le but de remettre un prix à des étudiants et a désiré le nommer André LABROUQUÈRE, afin de perpétuer le nom de son fils.



Le prix Aguirre-Basualdo / André
Labrouquère en Lettres a été attribué à
Monsieur Vincent MESSAGE

de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis pour sa thèse
« Manière de vivre ensemble : le roman du XX^e siècle face
au pluralisme ».

2013 : Boursier de la fondation Thiers, centre de recherches humanistes

Manière de vivre ensemble : le roman du XX^e siècle face
au pluralisme

Chez Cervantes et chez Rabelais, le roman naît du dialogue entre les points de vue antagonistes sur la réalité. Cette thèse observe le devenir de cette lignée stylistique à travers des romans mettant en scène les conflits de valeurs qui agitent les sociétés ouvertes. Les œuvres de Musil, de Fuentes, de Pynchon, de Rushdie, de Glissant donnent à voir des mondes que la montée en puissance du pluralisme libère et désoriente, imaginant les conduites qu'il est possible d'adopter face aux crises culturelles qu'entraîne l'accélération de la modernité, ces romanciers entrent en dialogue avec le pluralisme de William James, ainsi qu'avec la réflexion que mènent les philosophes politiques sur les liens nécessaires à l'équilibre des sociétés multiculturelles. Ce travail s'attache à la fois à élaborer une poétique pluraliste et à mettre en lumière la pensée du politique qui structure ces romans.

Directrice de thèse :
Madame Tiphaine SAMOYAU

Prix Louis Forest / Thiessé de Rosemont

[1 prix en lettres et civilisations étrangères]

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

La Baronne Eugénie THIESSÉ née GEOFFROY de ROSEMONT a institué l'Université de Paris légataire universelle par testament du 10 décembre 1928.



Le prix Louis Forest/Thiessé de Rosemont en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Bénédicte TERRISSE

de l'Université Paris-Sorbonne pour sa thèse « Figures et fictions de l'auteur, scénarios de la vocation Dans l'œuvre de Wolfgang Hilbig ».

2013 : Attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université de Nantes

Figures et fictions de l'auteur, scénarios de la vocation dans l'œuvre de Wolfgang Hilbig

Ce travail propose d'interpréter la prose et la poésie de l'écrivain d'origine est-allemande Wolfgang Hilbig (1941-2007) du point de vue de l'auctorialité. Les textes sont analysés comme autant de mises en question de la relation entre un texte et son origine et de mises en scène de *topoi* de la vocation artistique et des figures de l'auteur. Ces scénarios à la fonction ambiguë ironisent et légitiment tout à la fois une vocation perçue comme biographiquement improbable chez ce prolétaire autodidacte, descendant d'une famille de mineurs de fond d'origine polonaise, et qui fut lui-même ouvrier jusqu'à l'âge de quarante ans. L'étude associe analyses d'éléments paradigmatiques de l'écriture hilbigienne et dispositif diachronique afin de réfléchir aux conséquences du bouleversement qu'a représenté le changement de système politique – le passage de l'Est à l'Ouest, puis la disparition de la RDA en 1990 – sur la poétologie auctoriale de Hilbig.

Richelieu

[1 prix en philosophie, sociologie, sciences de l'éducation et ethnologie]

Marie Odet Jean Armand de la CHAPELLE de SAINT-JEAN de JUMILHAC, 8e et dernier Duc de Richelieu est né en 1880 et est décédé en 1952. Sa mère Marie-Alice HEINE, née le 18 juin 1858, dans l'état de Louisiane et décédée en 1925, fut princesse de Monaco. Elle épousa, en première noce, Marie Odet Armand de la CHAPELLE de JUMILHAC, Duc de Richelieu, le 27 février 1875 à Paris.



Le prix Richelieu en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Tiziana BELTRAME

de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense pour sa thèse « Ethnographie de la patrimonialisation. Numériser, inventorier et classer la collection du musée du quai Branly ».

2013 : Chargée de travaux dirigés « Enjeux des Technologies de l'information et de la communication » Télécom ParisTech

Ethnographie de la patrimonialisation. Numériser, inventorier et classer la collection du musée du quai Branly

Cette thèse étudie le nouveau régime de patrimonialité de la collection du musée du quai Branly à travers l'analyse de l'informatisation du système de gestion des objets. Les données documentaires transférées du musée de l'Homme et du musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie, naguère fixées sur des supports papier, ont été saisies dans un nouveau système de classification, la base de données « TMS objets » (*The Museum System*), conçue ici comme lieu social et lieu de savoir partagé par les différentes communautés de pratiques. Les logiques informatiques et de conservation, la logistique et la politique institutionnelle se conjuguent pour constituer une nouvelle organisation documentaire lisible dans la base de données et dans les espaces de stockage des collections. L'analyse de ce dispositif sociotechnique montre l'instauration de nouveaux liens entre personnes, objets et données.

Prix Aguirre-Basualdo

[1 prix en anthropologie, histoire et géographie]

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Emmanuelle DANCHIN

de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense pour sa thèse « Les ruines de guerre et la nation française (1914-1921) ».

2013 : Professeur d'histoire-géographie dans le secondaire et chercheur partenaire à l'IRICE, UMR 8138

Les ruines de guerre et la nation française (1914-1921)

Ce travail de thèse entendait expliquer la place occupée par le patrimoine architectural dévasté sur le front occidental pendant la guerre et les liens que la société française avait pu tisser avec lui. Il s'agissait donc de comprendre si les ruines de la guerre de 1914-1918 avaient simplement été un effet concret, direct et visible du conflit permettant de figurer la guerre en posant, ou proposant, un décor instantanément identifiable par tous sur des photographies, des tableaux, des affiches ou des séquences d'actualité. Si elles avaient seulement été un moyen de questionner le droit international et son application et de dénoncer la violence jusqu'ici inégalée du champ de bataille. Ou si elles avaient été plus que de simples témoins muets de la guerre, qui exprimaient vivement les souffrances endurées par un pays partiellement envahi.

Directrices de thèse :
Mesdames Annette BECKER et Laurence VAN YPERSELE

Prix Aguirre-Basualdo

[1 prix en arts et histoire ancienne]

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Monsieur Yann BERTHELET

de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour sa thèse « Gouverner par les signes divins : recherches sur l'autorité divinatoire publique, sous la République romaine et au début du Principat ».

2013 : Professeur agrégé titulaire détaché dans le supérieur pour exercer les fonctions d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université de Rouen

Gouverner par les signes divins : recherches sur l'autorité divinatoire publique, sous la République romaine et au début du Principat

Aborder la divination publique romaine sous l'angle de l'autorité permet de l'envisager comme un moyen de gouvernement en s'affranchissant du couple conceptuel moderne « politique/religieux ». Hérité du modèle idéologique patricien, le système des auspices légitimait l'aristocratie et permettait un contrôle des magistrats, détenteurs institutionnels du pouvoir (*potestas*), par les sénateurs et les augures, détenteurs institutionnels de l'autorité (*auctoritas*). La divination de type sacré (examen des victimes sacrificielles et prodiges) assurait la cohésion de la cité et de l'empire. L'intrication du système divinatoire aux institutions politiques entraîna son verrouillage par Auguste qui, conformément à l'idéologie patricienne, mit en avant l'*auctoritas* plutôt que la *potestas* du Prince.

Directeurs de thèse :
Messieurs Jean-Michel DAVID et John SCHEID

Prix Aguirre-Basualdo

(4 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences humaines a été attribué à
Monsieur Sébastien ROFFAT

de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle pour sa thèse
« L'émergence d'une école française du dessin animé sous l'occupation (1940-1944) ».

2013 : Enseignant

L'émergence d'une école française du dessin animé sous l'occupation (1940-1944)

De 1940 à 1944, durant l'occupation allemande de la France, le Ministère de l'Information (Direction générale de la Cinématographie nationale) et le Ministère allemand de la propagande ont tenté de mettre en place une industrie française du dessin animé. Même si la finalité était différente pour les deux organismes d'État, le dessin animé a bénéficié durant quatre années d'un réel régime de faveur de la part des gouvernements tant français que allemand. Volontarisme politique et soutien financier inédit se sont conjugués afin de proposer une nouvelle esthétique française du dessin animé qui se tiendrait éloignée du traditionnel cartoon américain : il s'agit alors de désaméricaniser le dessin animé et de promouvoir un art français. Une étude de la réception de cette nouvelle esthétique auprès du grand public, des journalistes et du gouvernement est enfin menée.



Le prix Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences humaines a été attribué à
Madame Flavia RUANI

de l'École pratique des hautes études pour sa thèse « Le manichéisme vu par Ephrem le syrien : analyse d'une réfutation doctrinale ».

2013 : Ingénieur d'étude temporaire à l'Institut de recherche et d'histoire des textes - Section grecque et de l'Orient chrétien

Le manichéisme vu par Ephrem le syrien : analyse d'une réfutation doctrinale

L'oeuvre d'Ephrem de Nisibe (ca. 306-373), Père de l'Église syriaque, constitue la seule source pour la connaissance du manichéisme en Haute-Mésopotamie au IV^e siècle. La thèse examine les deux textes d'Ephrem qui contiennent la réfutation de la religion fondée par Mani un siècle auparavant : les Hymnes contre les hérésies et les Réfutations en prose. Leur étude croisée a permis de découvrir un visage méconnu d'Ephrem, son rôle d'hérésiologue ; la comparaison avec les sources manichéennes disponibles a révélé sa connaissance approfondie de la doctrine manichéenne, et suggère qu'il avait eu accès aux écrits syriaques rédigés par Mani, aujourd'hui perdus ; l'analyse a montré, enfin, que l'idéal de christianisme qu'il promeut se construit en rivalité avec la proposition d'Église de Mani, une alternative séduisante du passé qu'il faut éliminer des consciences.

Prix Aguirre-Basualdo

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Alice VOLKWEIN

de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle pour sa thèse « Discours mémoriel de la fuite et expulsion dans l'Allemagne unifiée (1989-2005). Complexe mémoriel et identitaire dans les sphères privée et publique ».

2013 : Professeur d'allemand en classes préparatoires aux grandes écoles au Lycée militaire de Saint Cyr et chargée de cours à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Discours mémoriel de la fuite et expulsion dans l'Allemagne unifiée (1989-2005). Complexe mémoriel et identitaire dans les sphères privée et publique

La mémoire de la fuite et expulsion de plus de douze millions d'Allemands entre 1945 et 1950 connaît depuis 1989 une nouvelle actualité. Si ces débats sont souvent interprétés comme le signe de négociations attendues lorsqu'il s'agit d'inscrire une mémoire de groupe au sein de la mémoire nationale, cette étude interroge précisément le fonctionnement de ce passage. Elle met à jour le (dis)cours, i.e. l'histoire, les formes discursives, les acteurs et les enjeux, politiques et identitaires, de cette recomposition mémorielle entre 1989 et 2005.

Après une présentation du complexe historique et mémoriel de la fuite et expulsion, l'étude explore, en deux volets, les récits de mémoire privés dans les familles d'expulsés et le débat public dans la presse suprarégionale allemande entre 1989 et 2005.

Directeurs de thèse : **Madame Anne SAINT SAUVEUR-HENN**
et **Monsieur Horst MÖLLER**



Le prix Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Madame Vanina GÉRÉ

de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle pour sa thèse « L'œuvre de Kara Walker (1994-2009) : Stratégies figuratives ».

2013 : Professeur en histoire et théorie des arts à l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Nancy

L'œuvre de Kara Walker (1994-2009) : Stratégies figuratives

Cette étude aborde l'œuvre de l'artiste afro-américaine Kara Walker. elle dégage les constantes et les évolutions d'une œuvre qui repose sur l'équilibre fragile entre la beauté et l'horreur. L'œuvre de Walker a causé l'objet d'une contreverse examinée ici, ainsi que les causes et les conditions du succès de Walker sur la scène artistique américaine. Nous analysons la manière dont l'artiste critique les représentations circulant dans la culture de masse. Ses premières œuvres mettent en question le principe de représentation, soulignant la persistance de représentations racistes dans l'imaginaire contemporain. Au milieu des années 2000, un infléchissement de l'œuvre se produit ; notamment dans des créations réalisées après la rétrospective de Walker (2007-2008). Il se traduit par une réflexion sur la possibilité de dire la violence exercée contre l'Autre sans la transformer en spectacle. Nous montrons donc comment la figuration est mise en crise par le risque du spectacle, dans des œuvres exceptionnelles dans le parcours de Walker, lequel atteste un pessimisme vis-à-vis de l'humanité, et la volonté de créer un art politique.

Directrice de thèse :
Madame Christine SAVINEL

Prix Schneider / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Président directeur général de société, Joseph SCHNEIDER a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962, en souvenir de son fils Jean SCHNEIDER.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1^{er} mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Prix Schneider / Aguirre-Basualdo en
Lettres et Sciences humaines a été attribué à

Monsieur Federico TARRAGONI

de l'Université Paris Ouest Nanterre La
Défense pour sa thèse « Il faut faire

le peuple ! Sociologie d'un populisme "par le bas" dans
les conseils de barrio en Amérique latine contemporaine
(Vénézuéla et Bolivie) ».

*2013 : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche,
Département « Sciences sociales », Université Paris Diderot*

Il faut faire le peuple ! Sociologie d'un populisme "par le bas"
dans les conseils de barrio en Amérique latine contemporaine
(Vénézuéla et Bolivie)

Le populisme est un des mots clés de l'actualité tout en se prêtant à des usages incontrôlés de la part des acteurs politiques, des chercheurs en sciences humaines et sociales et des médias. Cette thèse ouvre un nouveau champ de recherche pour l'analyse du phénomène populiste à partir des rapports au politique que ce dernier produit chez les classes populaires latino-américaines et, plus généralement, chez les exclus des démocraties caractérisées par des « dualismes structurels ». En s'appuyant sur des analyses récentes du phénomène populiste en Amérique latine – encore largement méconnues en Europe – et sur un matériau empirique collecté dans des comités populaires vénézuéliens et boliviens, ce travail de recherche invite à repenser le populisme à travers les formes de participation, les types de politisation, les modalités d'accès au politique qu'il induit chez les exclus, et qui tournent autour du peuple comme opérateur d'action, d'identité et de rupture.



2013

Pharmacie

Tois prix de Chancellerie

Prix Aguirre-Basualdo / Canat

[1 prix]

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le legs CANAT a été consenti à la faculté de Pharmacie, par testament du 11 juin 1963 et par codicille du 29 juin 1970, par Madame Jeanne CANAT née NORDMANN en mémoire de Pierre Georges CANAT, Pharmacien de première classe, interne des hôpitaux. Jeanne CANAT, née à Paris le 18 octobre 1883 décéda le 3 octobre 1976. Le montant du legs fut accordé à la Chancellerie des Universités de Paris par les frères de la défunte, le 9 mai 1980.



Le prix Aguirre-Basualdo / Canat en Pharmacie a été attribué à

Madame Sophie FOUGERAY

de l'Université Paris Descartes pour sa thèse « Rôle du stress du réticulum endoplasmique et de l'autophagie dans la régulation des réponses immune et angiogénique activées par des stress ischémiques et inflammatoires dans l'épithélium rénal humain ».

2013 : Post-doctorat, McGill University, Montreal, Canada

Rôle du stress du réticulum endoplasmique et de l'autophagie dans la régulation des réponses immune et angiogénique activées par des stress ischémiques et inflammatoires dans l'épithélium rénal humain

Dans le cadre de situations pathologiques, le rein peut être soumis à de multiples agressions toxiques, ischémiques et immunologiques pouvant favoriser la survenue d'une maladie rénale chronique et le développement d'une insuffisance rénale. En réponse à ces stress, les cellules du parenchyme rénal vont activer des processus biologiques adaptatifs permettant le maintien de la viabilité cellulaire et l'homéostasie de l'organe. Ces réponses adaptatives peuvent également activer l'immunité innée et induire le remodelage tissulaire. Cependant, les mécanismes précis de cette régulation sont mal connus. Nos travaux ont permis de caractériser des mécanismes originaux de régulation et les conséquences microenvironnementales (inflammation et angiogenèse) de l'activation de la réponse UPR (Unfolded Protein Response) et de l'autophagie, en réponse à des stress ischémiques et immunologiques au sein de l'épithélium tubulaire rénal humain.

Prix Régnier

[1 prix]

Monsieur Jean RÉGNIER, Professeur à l'ancienne Faculté de Pharmacie, a légué ses biens en 1942 (son père était un ancien pharmacien de première classe de la Faculté de Pharmacie de Paris).



Le prix Régnier en Pharmacie a été attribué à

Madame Mélissa BOULTADAKIS-ARAPINIS

de l'Université Paris Descartes pour sa thèse « Fonctionnalisation de la liaison C-H anomérique des sucres par insertion de carbène : Un nouvel accès aux cétopyranosides ».

2013 : En stage postdoctoral dans le groupe de Prof. Dr. F. Glorius, Münster, Allemagne

Fonctionnalisation de la liaison C-H anomérique des sucres par insertion de carbène : Un nouvel accès aux cétopyranosides

Les sucres, autrement appelés hydrates de carbones, sont les molécules les plus abondantes au travers du monde du vivant. Ce sont ainsi les briques élémentaires ayant permis aux végétaux et aux insectes de se structurer grâce à la cellulose et la chitine. Ils constituent également une réserve énergétique très importante au niveau cellulaire (amidon, glycogène). Depuis l'émergence récente du rôle prépondérant joué par les sucres dans de nombreux processus physiologiques et pathologiques, il est devenu nécessaire de développer de nouvelles approches afin de comprendre ces phénomènes complexes. Dans ce contexte, nous développons des transformations chimiques permettant de modifier précisément la structure des sucres et d'obtenir ainsi les nouveaux outils chimiques indispensables au développement de la glycobiologie.

Prix Régnier / Louis Forest

(1 prix)

Monsieur Jean RÉGNIER, Professeur à l'ancienne Faculté de Pharmacie, a légué ses biens en 1942 (son père était un ancien pharmacien de première classe de la Faculté de Pharmacie de Paris).

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Régnier / Louis Forest en Pharmacie
a été attribué à

Madame Aude JACOB

de l'Université Paris Descartes pour sa thèse « **Le récepteur aryl hydrocarbon au niveau de la barrière hémato-encéphalique : implication dans la régulation de l'expression de ABCB1, ABCG2 et du CYP1B1** ».

2013 : Pharmacien Assistant hospitalo-Universitaire

Le récepteur aryl hydrocarbon au niveau de la barrière hémato-encéphalique :
implication dans la régulation de l'expression de ABCB1, ABCG2 et du CYP1B1

Les principaux transporteurs ABC et cytochromes P450 exprimés au niveau des microvaisseaux cérébraux chez l'homme sont l'ABCB1/Pgp, l'ABCG2/BCRP et le CYP1B1. Au niveau des organes périphériques, l'expression de ces trois marqueurs est régulée par des facteurs de transcription et notamment par le récepteur aryl hydrocarbon (AhR). Or les transcrits d'AhR sont très exprimés au niveau des microvaisseaux cérébraux humains. Ainsi nos travaux ont été consacrés à l'étude de l'implication de la voie du récepteur Ah dans la régulation de l'expression de l'ABCB1, de l'ABCG2 et du CYP1B1 au niveau de la barrière hémato-encéphalique à l'aide d'une double approche expérimentale. In vivo, nous avons mis en évidence qu'un traitement aigu par la dioxine (ou TCDD), ligand puissant d'AhR, induisait l'expression génique et protéique du Cyp1b1 au niveau des microvaisseaux cérébraux de rats adultes Sprague-Dawley. De même, in vitro, l'exposition au TCDD a fortement induit l'expression du CYP1B1 dans la lignée hCMEC/D3, un modèle in vitro de l'endothélium cérébral humain. En revanche, que ce soit in vivo ou in vitro, l'exposition au TCDD n'a entraîné aucune modification significative de l'expression de l'ABCB1 ou de l'ABCG2. Ces résultats mettent en évidence que l'endothélium cérébral est un tissu cible du récepteur Ah.



2013

LES JURYS

LES JURYS

Droit et Sciences Politiques - 9 prix solennels et 5 prix de thèse

Prix AGUIRRE-BASUALDO / RUBINSTEIN (un prix en Droit)

Prix Louis FOREST / PICARD (un prix en Droit Public ou Civil)

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET Professeur des universités - Université Paris Sud

Pascal CHAIGNEAU Professeur des universités - Université Paris Descartes

Laurent LEVENEUR Professeur des universités - Université Paris 2 Panthéon-Assas

Prix MARIANI / Louis FOREST (un prix en Droit de la Mer)

Éric CANAL-FORGUES Professeur des universités - Université Paris Descartes

Philippe DELEBECQUE Professeur des universités - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jacqueline DUTHEIL de la ROCHÈRE Professeur des universités - Université Paris 2 Panthéon-Assas

Jean-Paul PANCRACTIO Professeur des universités - Université de Poitiers

Prix AGUIRRE-BASUALDO (un prix en Droit et Sciences Politiques)

- non attribué en 2013 -

Armel Le DIVELLEC Professeur des universités - Université Paris 2 Panthéon-Assas

Yves SUREL Professeur des universités - Université Paris 2 Panthéon-Assas

Michel VERPEAUX Professeur des universités - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Mikhail XIFARAS Professeur agrégé de droit public - Institut d'études politiques de Paris

Prix solennels et de thèse André ISORÉ (cinq prix solennels et cinq prix de thèse en Droit privé)¹

Hélène AUBRY Professeur des universités - Université Paris Sud

David BAKOUCHE Professeur des universités - Université Paris Sud

Didier BOCCON-GIBOD Premier avocat général à la Cour de Cassation

Mélanie CLEMENT-FONTAINE Maître de conférences - Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Jean-Pierre GRIDEL Conseiller à la Cour de Cassation

Pascal LOKIEC Professeur des universités - Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Pierrette PINOT Conseiller doyen de la Chambre Commerciale - Cour de cassation

¹ . Modalités spécifiques aux prix André Isoré : la Chancellerie des universités de Paris distribue cinq prix solennels d'un montant de 10 000 € et cinq prix de thèse d'un montant unitaire de 2 000 €.

Sciences Economiques et Gestion - 6 prix

Prix AGUIRRE-BASUALDO (trois prix)

Didier FOLUS Professeur des universités - Université Paris Ouest Nanterre la Défense

François LEGENDRE Professeur des universités - Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Jacques ROJOT Professeur des universités émérite - Université Paris 2 Panthéon-Assas

Christian SCHMIDT Professeur des universités émérite - Université Paris Dauphine

Prix Louis FOREST (un prix)

Prix Louis FOREST / AGUIRRE-BASUALDO (un prix)

Prix PIROU / AGUIRRE-BASUALDO (un prix)

Cécile COUHARDE Professeur des universités - Université Paris Ouest Nanterre la Défense

ALAIN DESDOIGTS Professeur des universités - Université Paris-Est Marne la Vallée

Emmanuel DUGUET Professeur des universités - Université Paris-Est Créteil Val de Marne

LES JURYS

Médecine - 7 prix

Prix Gustave ROUSSY / AGUIRRE-BASUALDO (un prix spécialisé en cancérologie)

François GOLDWASSER Professeur en cancérologie Département d'Oncologie - Hôpital COCHIN
Christophe HENNEQUIN Professeur des universités - Praticien hospitalier - Université Paris Diderot
Thierry LE CHEVALIER Professeur des universités - Praticien hospitalier - Institut Gustave Roussy
Jean-Philippe SPANO Professeur des universités - Praticien hospitalier - Université Pierre et Marie Curie

Prix AGUIRRE-BASUALDO / ROBIN (un prix)

Joël ANKRI Professeur des universités Praticien hospitalier - Hôpital Sainte-Périne - Rossini - Chardon-Lagache
Pierre BEY Professeur émérite - Conseiller du Président Institut Curie
Benoît EURIN Professeur des universités - Praticien hospitalier - Université Denis Diderot

Prix Louis FOREST (trois prix)

Prix Louis FOREST / KUNTZ-CHAGNIOT (un prix qui récompense la thèse d'un jeune médecin ou chirurgien français qui aura fait faire le plus de progrès à la médecine ou à la chirurgie)

Marie-Christophe BOISSIER Professeur des universités - Praticien hospitalier - Hôpital Avicenne
Jean-Jacques HAUW Professeur des universités honoraire - Membre de l'Académie nationale de médecine - Université Paris Sud
Martine RAPHAËL, Professeur des universités émérite - Université Paris Sud

Prix Suzy et Guy HALIMI / AGUIRRE-BASUALDO (un prix spécialisé en pneumologie, épidémiologie, maladies infectieuses, maladies liées à la pollution, cardiologie, cancérologie)

Daniel BEQUET Neurologue Hôpital Percy
Claudine BLANCHET-BARDON Directrice d'un centre d'études et de traitement des maladies génétiques
Polyclinique de dermatologie à l'Hôpital Saint-Louis
Marcel BONAY Professeur des universités - Praticien hospitalier - Hôpital Ambroise Paré
Benoît EURIN Professeur des universités - Praticien hospitalier - Université Denis Diderot
Bruno HOUSSET Professeur des universités - Praticien hospitalier - Université Paris Est Créteil - Val de Marne

Sciences - 7 prix

Prix ARCONATI-VISCONTI (un prix)

Prix PERRISSIN-PIRASSET (un prix)

Jean-Claude BOUCAUT Professeur des universités émérite - Université Pierre et Marie Curie

Pascal SIMON Professeur des universités - Université Paris Sud

Philippe TAQUET Président de l'Académie des sciences - Professeur émérite au Muséum national d'Histoire naturelle

Prix PERRISSIN-PIRASSET/SCHNEIDER (un prix spécialisé en mathématiques fondamentales et appliquées)

Prix THIESSÉ DE ROSEMONT / DEMASSIEUX (un prix spécialisé en mathématiques fondamentales et appliquées)

Henri BERESTYCKI Directeur d'études à l'EHESS

Olivier DEBARRE Professeur des universités - École Normale Supérieure

Catherine DONATI-MARTIN Professeur des universités - Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Boban VELICKOVIC Professeur des universités - Université Paris Diderot

Prix Louis FOREST (deux prix spécialisés en sciences de la vie)

Nathalie CHARNAUX Professeur des universités - Université Paris 13 Paris Nord

Arnaud DUCRUIX Professeur des universités - Université Paris Descartes

Pierre NETTER Professeur des universités - Université Pierre et Marie Curie

Jean-Didier VINCENT Professeur des universités émérite - Université Paris Sud

Prix AGUIRRE-BASUALDO (un prix spécialisé en Sciences de la matière, Physique, Chimie, Sciences de l'univers, Technologie)

Jean-Pierre ASTRUC Professeur des universités - Vice-Président Université Paris 13 Paris Nord

Odile FICHET Professeur des universités - Université de Cergy-Pontoise

Philippe TAQUET Président de l'Académie des sciences - Professeur émérite au Muséum national d'Histoire naturelle

LES JURYS

Lettres et Sciences Humaines - 13 prix

Prix BENABOU / AGUIRRE-BASUALDO (un prix en Histoire moderne)

Jacques-Olivier BOUDON Professeur des universités - Université Paris Sorbonne
Françoise DARTOIS-LAPEYRE Maître de conférences - Université Paris Sorbonne
Jean-Marie Le GALL Professeur des universités - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Nicole LEMAITRE Professeur des universités émérite - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Natalia MUCHNIK Maître de conférences à l'EHESS

Prix Louis FOREST (deux prix en lettres)

Prix AGUIRRE-BASUALDO / André LABROUQUÈRE (un prix en lettres)

Prix Louis FOREST / THIESSÉ DE ROSEMONT (un prix en lettres et civilisations étrangères)

Lucien BELY Professeur des universités - Université Paris Sorbonne
Suzy HALIMI Professeur des universités émérite - Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Michael LUCKEN Professeur des universités - INALCO
Alain SCHAFFNER Professeur des universités - Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Olivier SOUTET Professeur des universités - Université Paris Sorbonne
Marie VRINAT-NIKOLOV Professeur - INALCO

Prix Richelieu (un prix en philosophie, sociologie, sciences de l'éducation et ethnologie)

Emmanuel QUENSON Maître de conférences - Université d'Evry-Val-d'Essonne
Pierre ROUILLARD Professeur des universités - Directeur de recherche au CNRS
François VATIN Professeur des universités - Université Paris-Ouest Nanterre la Défense

Prix AGUIRRE-BASUALDO (un prix en anthropologie, histoire et géographie)

Emmanuel DÉSVEAUX Directeur d'études - École des hautes études en sciences sociales
Marie-José MICHEL Professeur des universités - Université Paris 13 Paris Nord
Jean-Claude YON Professeur des universités - Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Prix AGUIRRE-BASUALDO (un prix en arts et histoire ancienne)

Guillaume BONNET Professeur des universités - Directeur adjoint École normale supérieure
François BOUGARD Professeur des universités - Université Paris Ouest Nanterre la Défense
Michèle DUCOS Professeur des universités - Université Paris Sorbonne
Laurent MORELLE Directeur d'études - École pratique des hautes études

Prix AGUIRRE-BASUALDO (un prix sans spécialité)

Jacques-Olivier BOUDON Professeur des universités - Université Paris Sorbonne
Françoise DARTOIS-LAPEYRE Maître de conférences - Université Paris Sorbonne
Jean-Marie Le GALL Professeur des universités - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Nicole LEMAITRE Professeur des universités émérite - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Natalia MUCHNIK Maître de conférences à l'EHESS

Prix AGUIRRE-BASUALDO (deux prix sans spécialités)

Philippe GERVAIS-LAMBONY Professeur des universités - Université Paris-Ouest Nanterre la Défense
Jürgen RITTE Professeur des universités - Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
Lucia TOVENA Professeur des universités - Université Paris Diderot

Prix AGUIRRE-BASUALDO (un prix sans spécialité)

Prix SCHNEIDER / AGUIRRE-BASUALDO (un prix)

Pierre CAHNÉ Professeur des universités émérite - Université Paris Sorbonne
Jean-Frédéric SCHAUB Directeur d'études à l'EHESS – CRH
Gisèle SEGINGER Professeur des universités - Université Paris-Est Marne-la-Vallée

LES JURYS

Pharmacie – 3 prix

Prix AGUIRRE-BASUALDO / CANAT (un prix)

Geneviève DURAND Professeur des universités honoraire - Université Paris Sud

Michel KOCH Professeur des universités émérite - Université Paris Descartes

Jean-Louis LAPLANCHE, Professeur des universités - Praticien hospitalier - Université Paris Descartes

Isabelle MOMAS Professeur des universités - Université Paris Descartes

Patrice PROGNON Vice-Doyen de la Faculté de pharmacie - Université Paris Sud

Prix RÉGNIER (un prix)

Prix Régnier / Louis Forest (un prix)

Jean-Claude CHAUMEIL Professeur des universités émérite - Université Paris Descartes

Dominique DURAND Doyen honoraire de l'Académie nationale de pharmacie -

Professeur des universités - Université Paris Descartes

Bernard VÉZINET Membre honoraire de l'Académie nationale de pharmacie

REMERCIEMENTS

Monsieur François WEIL, Recteur de l'académie,
Chancelier des universités de Paris,

Madame Marie-Laure COQUELET, Vice-chancelier des
universités de Paris,

Mesdames et Messieurs les Présidents des universités,

Madame Bernadette PETIT, Secrétaire générale de la Chancellerie
des universités de Paris,

Mesdames et Messieurs les membres du jury,

Mesdames et Messieurs les généreux donateurs,

Mesdames et Messieurs,

C'est au nom de tous les lauréats que j'ai le plaisir de vous adresser nos remerciements.

Notre reconnaissance s'adresse d'abord aux donateurs et aux membres du jury
qui ont choisi de décerner à chacun d'entre nous un prix pour son travail de thèse.
Cette marque d'estime et cette reconnaissance personnelle, nous les prenons avant
tout comme un encouragement à poursuivre collectivement nos efforts de recherche, à
partager nos travaux et à contribuer aux échanges scientifiques.

Nos directeurs ou directrices de thèse nous ont accompagnés et soutenus tout au long de
nos années de doctorat. C'est à eux que vont nos remerciements les plus chaleureux ; leur
confiance est sans aucun doute l'ingrédient le plus indispensable à la réalisation d'une thèse.

Nous remercions également nos collègues, doctorants et chercheurs qui, par les échanges que nous avons eus avec eux, ont contribué de façon souvent essentielle au contenu de nos thèses.

Nous exprimons notre reconnaissance aux écoles doctorales et laboratoires dans lesquels nous avons effectué nos recherches et qui nous ont permis de diffuser, d'échanger et de publier nos résultats tout au long de ces années. Cette reconnaissance va également aux personnels académiques et administratifs qui nous ont apporté une aide quotidienne précieuse.

Naturellement, nous souhaitons partager notre joie avec nos proches, amis et familles, et avec tous ceux qui nous offrent un appui de tous les instants.

Enfin, nous voudrions rendre hommage à la Chancellerie des universités de Paris qui contribue activement à la valorisation des activités de recherche. Grâce aux dons qui lui sont consentis, elle récompense ainsi chaque année des recherches dont la valeur scientifique a été jugée digne d'un tel geste.

Monsieur le Recteur, Madame le Vice-Chancelier, Mesdames et Messieurs les présidents des universités, Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs les membres du jury, les généreux donateurs et tous les membres de l'assistance, c'est un grand honneur de nous trouver ici parmi vous.

Merci.

*Pour les lauréats 2013,
Sophie FOUGERAY*



